

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02/07/2010**

L'an deux mille dix, le vendredi 02 juillet, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 28 juin 2010, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur François AUBER, Maire.

Etaient présents : Mr François AUBER, Maire ; Mr Aurélien PAUL, Mr Michel LOISEL, Mme Micheline MONVILLE, Mme Maria BERGERON Mr Olivier HENRY adjoints ; Mr Jean-Jacques DENIS, Mr Vincent GALLO, Mr Gilles HONORE, Mme Claudine LAILLIER, Mme Noëlle LEVEAU, Mr Patrick MICHELO, Mme Caroline VAIN, Mr Dominique VOILEAU

Absents représentés : Mme Josiane COIGNET, pouvoir à Mme Micheline MONVILLE
Mr Christophe DEBAR, pouvoir à Mr Dominique VOILEAU
Mr Stéphane QUEHEN, pouvoir à Mme Caroline VAIN

Absent : Mme Mireille JEGADEN, Mr Ludovic LAURENT

Micheline MONVILLE remplit les fonctions de secrétaire de séance.

Date de convocation : 28/06/10

Date d'affichage : 28/06/10

Nombre de Conseillers en exercice : 19

Présents : 17

Votants : 17

Pour : 17

Contre:0

Abstention :0

OBJET : Cellule de suivi du Littoral Normand (cotisation 2010)

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal adopte la cotisation 2010 et participation financière au fonctionnement de la Cellule de Suivi du Littoral Normand en qualité de Membre Actif.

Le montant de la cotisation 2010 s'élève pour Saint-Jouin-Bruneval à 100.82 euros.

Vous êtes invité à en délibérer.

Pour extrait conforme,

Le Maire,